

## La culture française en panne d'influence

Un rapport sénatorial étrille l'action du ministère des Affaires étrangères. Il y a un moment où économiser devient absurde.



Le centre culturel de Nyala, dans la province du Darfour, au Soudan.

Les mêmes accusations portées par des socialistes seraient suspectes d'exagération. Dites par des sénateurs UMP, elles n'en sont que plus douloureuses. Le sénateur du Morbihan Josselin de Rohan et son collègue du Nord, Jacques Legendre, viennent de produire un rapport (1) pour contribuer, comme ils disent modestement, au débat sur la réforme de notre diplomatie culturelle.

### Les Alliances françaises au bord de l'asphyxie

Une contribution assassine qui, à défaut de plaire à Bernard Kouchner, l'aidera peut-être, pour peu que Frédéric Mitterrand s'en alarme, à profiter de quelques arbitrages budgétaires. Avec ses 154 services culturels (ambassades), ses 144 instituts et centres culturels, ses 1 070 Alliances françaises, la France dispose d'un réseau à bomber le torse. Sauf que...

Tout ce beau monde ne représente

que 138 millions d'euros de budget. En d'autres termes, l'influence culturelle française dans le monde entier ne coûte pas plus que le seul Opéra de Paris ! Sans compter que cette enveloppe vient de baisser de 15 % en moyenne, de 30 % dans certains pays.

La RGPP (Révision générale des politiques publiques) est passée par là. Avec une brutalité qui confine à l'absurde : on conserve des postes, mais on n'a plus l'argent pour les faire tourner. Les Alliances françaises sont au bord de l'asphyxie. Plus question d'inviter des spectacles à trop gros effectif. Dans tel centre culturel africain, faute de moyens, on se contente de promouvoir... la culture locale.

Josselin de Rohan et Jacques Legendre notent 1) Que l'action culturelle française reste « prisonnière de son héritage historique » (l'Afrique), mais ne se déploie pas là où il serait intéressant d'exercer son influence.

2) Qu'il y a « un déficit de pilotage

stratégique ». 3) Qu'il n'y a « aucune cohérence entre les opérateurs ». 4) Que l'on observe « une dispersion et une forte diminution des financements ». 5) Que les ressources humaines sont gérées en dépit du bon sens... N'en jetez plus !

Les réponses se lisent en creux dans ce déplorable constat. Mais pour les auteurs du rapport, elles s'articulent autour d'une agence de coopération culturelle sur le modèle du Goethe Institut allemand ou du British Council. Elle devrait être pilotée par un secrétariat d'État qui regrouperait la francophonie, l'audiovisuel étranger et la culture. Car c'est quand même un peu rageant, au moment où les anglo-saxons font de la culture un levier de leur influence planétaire, de voir la France désespérer ceux, nombreux dans le monde, que sa culture intéresse.

Michel URVOY.

(1) Disponible sur [www.senat.fr](http://www.senat.fr)